

PLAN LOCAL D'URBANISME

5c – Plan des Servitudes d'Utilité Publique

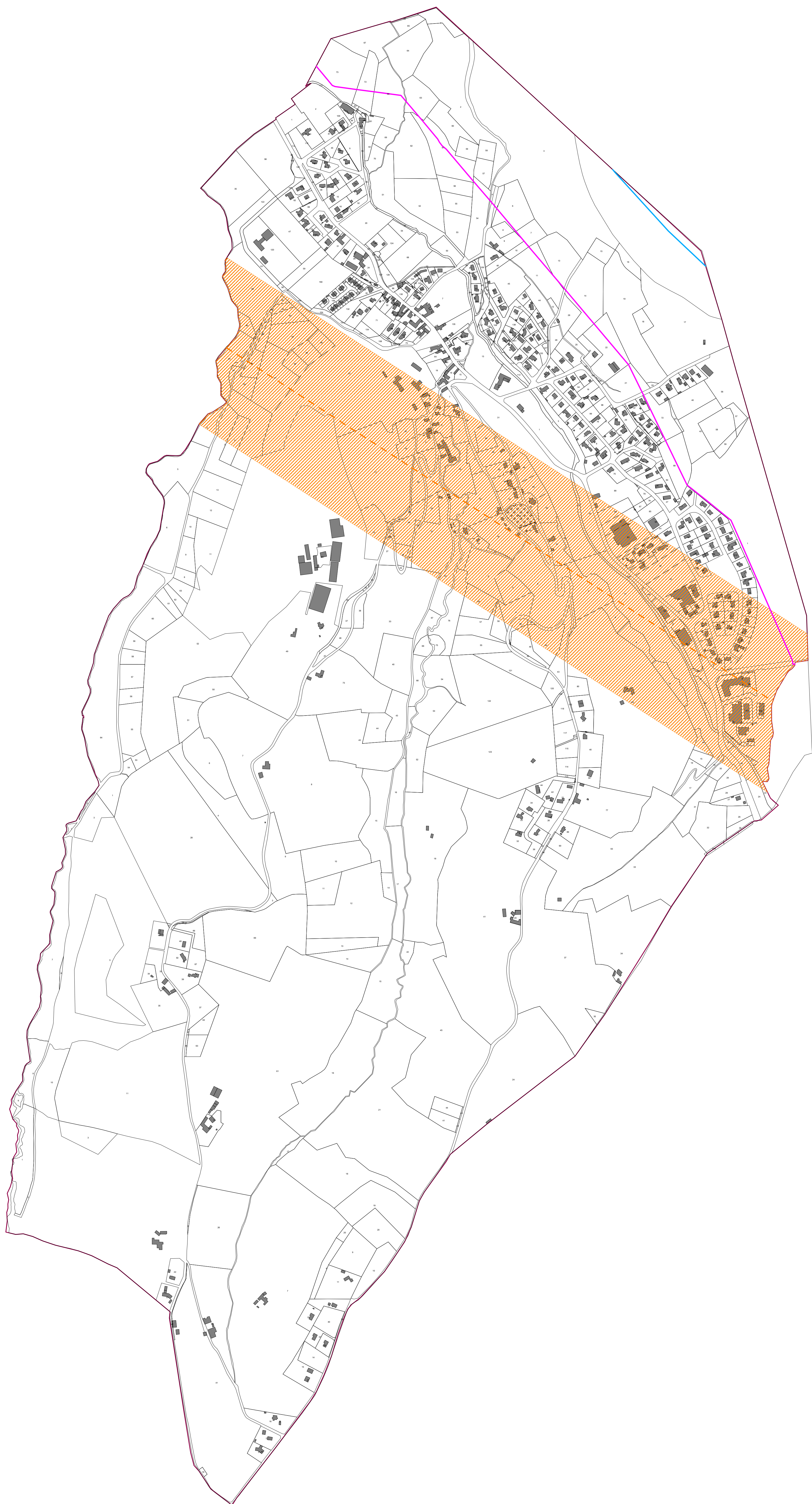
PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	01/07/2003	18/10/2005	21/03/2006
Révision	29/06/2016	02/02/2023	10/07/2023

2EME APPROBATION DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME SUITE AU
JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU DU 30 DECEMBRE 2022

Le Maire,
Jean-Pierre FAUX

Dossier d'approbation

Source: Cadastre@DDFIP -



- EL3: Domaine public fluvial
- I3: Canalisation de transport de gaz
- PT2 - Axe du faisceau hertzien entre deux centres
- PT2 - Zone de protection des axes contre les obstacles

La totalité de la commune est concernée par la servitude I6 - Mines et carrières
La commune est concernée par la servitude PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles